

## Annonces officielles

Sur [bretagne-marchespublics.com](https://bretagne-marchespublics.com), retrouvez les marchés publics et privés et les autres annonces sur [regions-annonceslegales.com](https://regions-annonceslegales.com). Contact tél. 02 98 33 74 44 - E-mail : [annonceslegales@viamedia-publicite.com](mailto:annonceslegales@viamedia-publicite.com). Conformément à l'arrêté du 16 décembre 2024 (NOR : MICE2426148A), le tarif de référence des annonces judiciaires et légales pour l'année 2025 (article 1) est fixé à 0,187 € HT le caractère pour les départements du Finistère, des Côtes-d'Armor, du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale actulegales.fr conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012.

## LEGALES ET JUDICIAIRES

## Marchés publics - Procédure adaptée



## MARCHÉ DE SERVICES

**Section 1 : identification de l'acheteur.**

Nom complet de l'acheteur : Guingamp-Paimpol Agglomération (22200).  
Type et numéro national d'identification : SIRET 200 067 981 00015.  
Groupement de commandes : non.

**Section 2 : communication.**

Moyen d'accès aux documents de la consultation :  
Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.megalix.bretagne.bzh>  
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.  
Contact : service commande publique, tél. 02 96 13 59 59.  
E-mail : [marchespublics@guingamp-paimpol.bzh](mailto:marchespublics@guingamp-paimpol.bzh)

**Section 3 : procédure.**

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.  
Conditions de participation :  
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : se référer au règlement de la consultation.

Capacités économiques et financières : voir RC.  
Capacités techniques et professionnelles : voir RC.

Technique d'achat : accord-cadre.

Date et heure limites de réception des plis : 30/01/2025 à 12 h.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur autorise la présentation de variantes : non.

La consultation comporte des prestations supplémentaires éventuelles (PSE) : non.  
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre).

**Section 4 : identification du marché.**

Intitulé du marché : accord-cadre de collecte, lavage, entretien, réparation, suivi et livraison des vêtements haute visibilité et de travail des agents de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Code CPV - objet principal : 98312000-3 services de nettoyage de textile ; 98310000-9 services de blanchisserie et de nettoyage à sec.

Type de marché : services.

Lieu principal d'exécution du marché : territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Durée du marché (en mois) : période initiale, 12 (reconductible 2 fois).

Valeur estimée du besoin : 210 000 € HT.

La consultation comporte des tranches : non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

**Section 5 : lots.**

Marché alloti : non.

**Section 6 : informations complémentaires.**

Visite obligatoire : non.

VILLE DE LANNION

## MARCHÉ DE TRAVAUX

**Section 1 : identification de l'acheteur.**

Nom complet de l'acheteur : ville de Lannion (22300).  
Type et numéro national d'identification : SIRET 212 201 131 00019.  
Groupement de commandes : non.

**Section 2 : communication.**

Moyen d'accès aux documents de la consultation : plateforme Megalis Bretagne.  
Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.megalix.bretagne.bzh>  
Identifiant interne de la consultation : 2024 0035.  
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Contact : service commande publique, tél. 02 96 46 78 21.

E-mail : [commande.publique@lannion.bzh](mailto:commande.publique@lannion.bzh)

**Section 3 : procédure.**

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions/moyens de preuve : voir RC.

Capacités économiques et financières - conditions/moyens de preuve : voir RC.

Capacités techniques et professionnelles - conditions/moyens de preuve : voir RC.

Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : lundi 10/02/2025 à 12 h.

Présentation des offres par catalogue électronique : autorisée.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : oui.

**Section 4 : identification du marché.**

Intitulé du marché : marché 2024 0035 - Aménagement des locaux du personnel au cimetière de la Chènaie.

CPV - objet principal :

45262700-8 travaux de transformation de bâtiment.

45262800-9 travaux d'extension de bâtiment.

Type de marché : travaux.

Lieu principal d'exécution du marché : cimetière de la Chènaie, rue du Hingard-Huellan, 22300 Lannion.

La consultation comporte des tranches : non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : oui.

Le lot 7 est réservé à des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) mentionnées à l'article L.5132-4 du Code du travail et à des structures équivalentes lorsqu'elles emploient un minimum de 50 % de travailleurs défavorisés conformément aux articles L.2113-13 et R.2113-7 du Code de la commande publique.

**Section 5 : lots.**

Marché alloti : oui.

Lot 1 : terrassement, gros œuvre.

Lot 2 : charpente bois, menuiseries extérieures et intérieures.

Lot 3 : couverture.

Lot 4 : doublages, cloisons sèches, plafonds.

Lot 5 : sols carrelage, faïence.

Lot 6 : faux plafonds.

Lot 7 : peinture.

Lot 8 : plomberie, chauffage, ventilation.

Lot 9 : électricité, CFO CFA.

**Section 6 : informations complémentaires.**

Visite obligatoire : oui.

Date d'envoi de l'avis de publication : 15/01/2025.

## Enquêtes publiques

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

## ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA MODIFICATION N°2 DU PLU DE PLESTIN-LES-GRÈVES

Par arrêté n° 24/250 du 30 décembre 2024, le président de Lannion-Trégor Communauté a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification du plan local d'urbanisme (PLU) de Plestin-les-Grèves.

Objet, dates et durée de l'enquête publique :

Il sera procédé à une enquête publique portant sur la modification du PLU de Plestin-les-Grèves pour une durée de 33 jours consécutifs, du lundi 03/02/2025 à 9 h au vendredi 07/03/2025 à 12 h.

Objet de la modification du PLU :

La modification du PLU de Plestin-les-Grèves a pour objet l'urbanisation de la zone à urbaniser (2AU) située sur le secteur de Kergado. Le dossier soumis à enquête publique comprend les pièces prévues à l'article R.123-8 du Code de l'environnement : la notice de présentation, l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne et les avis des personnes publiques associées.

Commissaire enquêteur :

Mme Sylvie Cabaret a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par décision du 04/12/2024 du président du tribunal administratif de Rennes.

Lieux de l'enquête publique - consultation du dossier d'enquête publique - observations :

Le siège de l'enquête publique est fixé à la mairie de Plestin-les-Grèves, 1, place de la Mairie, 22310 Plestin-les-Grèves. Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à partir du lundi 03/02/2025 à 9 h, en mairie de Plestin-les-Grèves, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et vendredi, samedi, de 8 h 30 à 12 h.

Il sera également disponible sur le site internet Lannion-Trégor Communauté : [www.lannion-tregor.com](http://www.lannion-tregor.com)

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations : sur le registre d'enquête ; par courrier à l'attention de la commissaire enquêteur à la mairie de Plestin-les-Grèves, 1, place de la Mairie, 22310 Plestin-les-Grèves (les courriers reçus seront annexés au registre d'enquête publique disponible en mairie) ; par voie électronique à l'attention de la commissaire enquêteur avant la clôture de l'enquête publique à l'adresse suivante : [pluih@lannion-tregor.com](mailto:pluih@lannion-tregor.com) (les observations reçues par voie électronique seront mises en ligne sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté : [www.lannion-tregor.com](http://www.lannion-tregor.com)).

Permanences de la commissaire enquêteur :

La commissaire enquêteur sera présente à la mairie de Plestin-les-Grèves pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes : jeudi 06/02/2025 de 14 h à 17 h, samedi 15/02/2025 de 9 h à 12 h, lundi 24/02/2025 de 14 h à 17 h et mercredi 05/03/2025 de 9 h à 12 h.

Clôture de l'enquête :

A l'expiration du délai de l'enquête, soit vendredi 07/03/2025 à 12 h, le registre d'enquête sera clos et signé par la commissaire enquêteur. Après clôture de l'enquête, elle rencontrera dans un délai de huit jours le président de Lannion-Trégor Communauté ou son représentant et lui remettra un procès-verbal de synthèse où seront consignées les observations écrites et orales. Le président de Lannion-Trégor Communauté disposera alors d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Rapport et conclusions :

Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, la commissaire enquêteur transmettra au président de Lannion-Trégor Communauté, ou son représentant, le dossier de l'enquête accompagné du registre, des pièces annexées, avec son rapport et ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables ou non. Simultanément, elle transmettra une copie du rapport et des conclusions motivées au président du tribunal administratif de Rennes. Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêteur sera déposée au siège de Lannion-Trégor Communauté à Lannion, en mairie de Plestin-les-Grèves et en sous-préfecture de Lannion pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêteur sera publiée sur le site internet [www.lannion-tregor.com](http://www.lannion-tregor.com), pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Autorité compétente :

Le projet de modification du PLU de Plestin-les-Grèves est conduit sous la maîtrise d'ouvrage de Lannion-Trégor Communauté. À l'issue de l'enquête publique, le conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté sera chargé d'adopter la modification du PLU dont le dossier sera éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport et des conclusions de la commissaire enquêteur.

Toute information relative au projet et à l'organisation de l'enquête publique pourra être demandée auprès du service planification de Lannion-Trégor Communauté (au 02 96 05 09 00, ou par courriel à : [pluih@lannion-tregor.com](mailto:pluih@lannion-tregor.com)).

Mesures de publicité :

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié, en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans les journaux locaux ci-après désignés : Le Télégramme, Ouest-France.

Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier d'enquête avant l'ouverture de l'enquête en ce qui concerne la 1<sup>re</sup> insertion et au cours de l'enquête pour la 2<sup>e</sup> insertion.

Cet avis sera publié par voie d'affiches au siège de Lannion-Trégor Communauté, à la mairie de Plestin-les-Grèves et en différents endroits de la commune. L'avis sera également publié sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté à l'adresse suivante : [www.lannion-tregor.com](http://www.lannion-tregor.com).

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

## ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA MODIFICATION DU PLU DE TRÉGUIER

Par arrêté n° 24/249 du 30 décembre 2024, le président de Lannion-Trégor Communauté a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification du plan local d'urbanisme (PLU) de Tréguier.

Objet, dates et durée de l'enquête publique :

Il sera procédé à une enquête publique portant sur la modification du PLU de Tréguier pour une durée de 33 jours consécutifs, du lundi 03/02/2025 à 9 h au vendredi 07/03/2025 à 12 h.

Objet de la modification du PLU : la modification du PLU de Tréguier a pour objet l'évolution de zonage de la zone Ue à la zone Uc de la parcelle cadastrale AH 251 et la suppression des dispositions du règlement graphique caduques depuis l'approbation du Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV). Le dossier soumis à enquête publique comprend les pièces prévues à l'article R.123-8 du Code de l'environnement : la notice de présentation, l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne et les avis des personnes publiques associées.

Commissaire enquêteur : Mme Sylvie Cabaret a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par décision du 04/12/2024 du président du tribunal administratif de Rennes.

Lieux de l'enquête publique, consultation du dossier d'enquête publique, observations : le siège de l'enquête publique est fixé à la mairie de Tréguier, 1, boulevard Anatole-Le Braz, 22220 Tréguier. Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à partir du lundi 03/02/2025 à 9 h, en mairie de Tréguier aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : lundi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; mardi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30 ; mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. Il sera également disponible sur le site internet Lannion-Trégor Communauté : [www.lannion-tregor.com](http://www.lannion-tregor.com)

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations : sur le registre d'enquête ; par courrier à l'attention de la commissaire enquêteur à la mairie de Tréguier, 1, boulevard Anatole-Le Braz, 22220 Tréguier (les courriers reçus seront annexés au registre d'enquête publique disponible en mairie) ; par voie électronique à l'attention de la commissaire enquêteur avant la clôture de l'enquête publique à l'adresse suivante : [pluih@lannion-tregor.com](mailto:pluih@lannion-tregor.com) (les observations reçues par voie électronique seront mises en ligne sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté : [www.lannion-tregor.com](http://www.lannion-tregor.com)).

Permanences de la commissaire enquêteur : la commissaire enquêteur sera présente à la mairie de Tréguier pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes : mercredi 05/02/2025 de 9 h 30 à 12 h 30 ; lundi 17/02/2025 de 9 h à 12 h et vendredi 28/02/2025 de 13 h 30 à 16 h 30.

Clôture de l'enquête : à l'expiration du délai de l'enquête, soit le vendredi 07/03/2025 à 12 h, le registre d'enquête sera clos et signé par la commissaire enquêteur. Après clôture de l'enquête, elle rencontrera, dans un délai de huit jours le président de Lannion-Trégor Communauté ou son représentant et lui remettra un procès-verbal de synthèse où seront consignées les observations écrites et orales. Le président de Lannion-Trégor Communauté disposera alors d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles. Rapport et conclusions : dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, la commissaire enquêteur transmettra au président de Lannion-Trégor Communauté, ou son représentant, le dossier de l'enquête accompagné du registre, des pièces annexées, avec son rapport et ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables ou non. Simultanément, elle transmettra une copie du rapport et des conclusions motivées au président du tribunal administratif de Rennes. Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêteur sera déposée au siège de Lannion-Trégor Communauté à Lannion, en mairie de Tréguier et en sous-préfecture de Lannion pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêteur sera publiée sur le site internet [www.lannion-tregor.com](http://www.lannion-tregor.com), pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Autorité compétente : le projet de modification du PLU de Tréguier est conduit sous la maîtrise d'ouvrage de Lannion-Trégor Communauté. À l'issue de l'enquête publique, le conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté sera chargé d'adopter la modification du PLU dont le dossier sera éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport et des conclusions de la commissaire enquêteur.

Toute information relative au projet et à l'organisation de l'enquête publique pourra être demandée auprès du service planification de Lannion-Trégor Communauté (au 02 96 05 09 00 ou par courriel à : [pluih@lannion-tregor.com](mailto:pluih@lannion-tregor.com)).

Mesures de publicité : un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié, en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans les journaux locaux ci-après désignés : Le Télégramme, Ouest-France.

Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier d'enquête avant l'ouverture de l'enquête en ce qui concerne la 1<sup>re</sup> insertion et au cours de l'enquête pour la 2<sup>e</sup> insertion.

Cet avis sera publié par voie d'affiches au siège de Lannion-Trégor Communauté, à la mairie de Tréguier et en différents endroits de la commune. L'avis sera également publié sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté à l'adresse suivante : [www.lannion-tregor.com](http://www.lannion-tregor.com)

## Vie des sociétés - Formalités diverses



YCL EXPERTISE

Experts-comptables - Conseils d'entreprises

## AVIS

AGENCE DE BRETAGNE SAS

SASU au capital de 40 000 €, RCS SAINT-MALO 324 153 626  
Siège social : 8, rue Thiers, 22100 DINAN

Par décision de l'associée unique du 28/06/2024, il a été constaté la fin du mandat de la société ARCOM (RCS Saint-Malo 425 031 150), commissaire aux comptes titulaire.

Pour avis



YCL EXPERTISE

Experts-comptables - Conseils d'entreprises

## AVIS

LULUBEL

SAS au capital de 50 000 €, RCS SAINT-MALO 834 331 258  
Siège social : 9, rue Ambroise-Bernard, 22100 DINAN

Par décision de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 28/06/2024, il a été constaté la fin du mandat de la société ARCOM (RCS Saint-Malo 425 031 150).

Commissaire aux comptes titulaire.

Pour avis

## VOUS CRÉEZ VOTRE ENTREPRISE ?

Saisissez votre annonce légale sur :  
[regions-annonceslegales.com](https://regions-annonceslegales.com)



Tous journaux  
habilités en France

Devis & attestation  
de parution immédiats



regions-annonceslegales.com

Créer et publier vos annonces légales en ligne

RENDEZ-VOUS SUR  
[letelegramme.fr](https://letelegramme.fr)